



# COMMUNIQUÉ

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 4 Février 2019

## LA POSTE

**POSTIERS, POSTIÈRES FAITES VOUS ENTENDRE.**

**NÉGOCIATION SALAIRE À LA POSTE,**

**LA DIRECTION FAIT LA SOURDE OREILLE**

**Aujourd'hui, Lundi 4 Février se tenait la deuxième plénière sur les Négociations salariales obligatoires à La Poste.**

Une nouvelle fois, la direction de La Poste fait preuve d'un mépris total envers les postières et les postiers qui par leurs mobilisations dans les luttes sur tout le territoire (les facteurs de Requista dans l'Aveyron, à la PIC de Poitiers, à Négrepelisse dans le 82....) et la signature en masse de la carte pétition réclament des augmentations de salaires leur permettant de vivre dignement de leur travail.

Non seulement la direction ne répond en rien aux justes revendications des postières et des postiers en termes de salaires mais

elle affiche un réel mépris en proposant une augmentation de 0.9% en direction des plus pauvres d'entre nous, ce qui est loin de compenser l'inflation.

**Pour la CGT FAPT, il est grand temps d'envoyer des signaux forts à ceux qui produisent les richesses, cela passe par des augmentations de salaires, le 13eme mois, une prime exceptionnelle de 1000 euros, l'amélioration des prestations sociales et la prise en charge intégrale par l'employeur des frais de transports.**

**PLUS QUE JAMAIS, PARTOUT SUR LE TERRITOIRE,  
CONTINUONS DE SIGNER MASSIVEMENT LA CARTE PÉTITION  
SUR LES SALAIRES, ET DÈS DEMAIN, 5 FÉVRIER  
DÉCIDONS PARTOUT D'ARRÊTS DE TRAVAIL.**